



**CONSTITUTION DU DOSSIER D'ENTREE
A L'ECOLE DIACONALE**

A- Lettre du candidat donnant l'histoire de sa vocation et explicitant sa motivation.

B- Lettre d'accord et **d'évaluation** du Curé de la paroisse.

C- Curriculum Vitae comprenant :

- 1- Renseignements personnels : nom, prénom, âge, profession, épouse, enfants, langues parlées/écrites...

2- Formations : études, sessions, écoles...

- a) Etude primaire : lieux et dates
- b) Etudes secondaires : 1^{er} et 2^{ème} cycle
- c) Etudes professionnelles
- d) Etudes supérieures
- e) Formations pastorales : école de la Foi, Sessions, formation particulière, autres
 - a) Ecole de la Foi (juillet)
 - b) Sessions
 - c) Formations particulières
 - d) Autres...

3- Engagement pastorale :

- a) Historique des responsabilités dans la paroisse
- b) Responsabilités actuelles
- c) Services ou Institutions : (Secours Catholique, Tavini, Katekita...)
- d) Appartenance et rôles dans les groupes de prière ou service particulier
- e) Vie de prière, participation liturgique, catéchèse...

4- Famille :

- a) Mariage et antécédents...
- b) Enfants et éducation...
- c) Vie chrétienne en famille : prière, services...
- d) Engagement de la famille dans la paroisse
- e) Engagements extra paroissiaux

D- Lettre de recommandation d'une personne engagée dans l'Église.

E- **Accord écrit de l'épouse.**

F- Actes de baptême, de confirmation, de mariage...

G- Deux photos d'identité (model passeport, Carte d'Identité)

ACHEMINEMENT DU DOSSIER

Pour l'acheminement des dossiers de demande, les démarches suivantes seront observées :

- 1) Le dossier est envoyé au Directeur de l'école qui en transmet des copies aux autres membres du Conseil.
- 2) Chaque candidat rencontre personnellement le Directeur pour de plus amples informations et pour évaluation.
- 3) Seul le Conseil a autorité, après délibération par l'Évêque.